

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
DE VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION
LE 27 MARS À 9 H 00**

AVIS DE CONVOCATION

Le 25 mars 2025,

Prenez avis qu'à la demande de la mairesse de l'arrondissement, une séance extraordinaire du conseil est convoquée **le jeudi 27 mars à 9 h 00, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 405, avenue Ogilvy, 2^e étage, à Montréal**. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises au conseil lors de cette séance.

(s) Gabrielle Gauthier

La secrétaire d'arrondissement

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du jeudi 27 mars 2025
à 9 h 00**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Direction des services administratifs et du greffe

Ouverture de la séance

10.02 Ordre du jour

CA Direction des services administratifs et du greffe

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

10.03 Questions

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de questions du public

10.04 Questions

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de questions des membres du conseil

20 – Affaires contractuelles

20.01 Immeuble - Aliénation

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1255668001

Approuver un projet de promesse bilatérale par laquelle la Ville de Montréal s'engage à céder, sans contrepartie financière, à l'organisme Saint-Michel, quartier de l'innovation sociale, un terrain d'une superficie de 1565.5 m², situé dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et connu comme étant le lot 2 212 993 du cadastre du Québec, à des fins de construction d'un bâtiment communautaire, représentant l'équivalent d'une subvention d'au moins 2 190 000\$.
N/Ref.: 31H12-005-2261-01 / Mandat 21-0540-T.

District(s) : Saint-Michel

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs et du greffe

Levée de la séance

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA :	6
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE :	0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM :	0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG :	0
